

## L'IMAGE DE LA SEMAINE



**DES CARTES DE VŒUX POUR LES RÉSIDENTS DE L'YZE À CORPS-NUDS.** Les élèves de l'école l'Arche de Noé de Bourgbarré ont créé des cartes de Noël et de bonne année pour la résidence de l'Yze. Émeline Veniard, directrice de l'école, est venue les déposer le 21 décembre, en présence d'un groupe de résidents. « Les résidents ont été très touchés par cette initiative », souligne Guillaume Hamet, animateur. « Suite à cette action solidaire des enfants nous continuerons la correspondance entre les enfants et les résidents », confie l'animateur de la résidence de l'Yze.

## LES DATES À RETENIR

**UN VIDE MUSÉE LES 16 ET 17 JANVIER À ESSÉ.** En raison du changement de destination de l'ancien presbytère qui était devenu musée, la commune organise un vide musée. Les personnes qui ont fait des dons au musée pourront récupérer leurs biens s'ils le souhaitent (selon le cahier d'enregistrement présent au musée). Si vous connaissez des enfants ou descendants des familles qui ont pu effectuer des dons, invitez-les à contacter la mairie d'Essé. Samedi 16, dimanche 17 janvier de 10 h à 17 h. Contact : 02 99 47 06 01, commune@esse.bzh.

## L'INFO DE LA SEMAINE

**LE RECENSEMENT DE JANZÉ REPORTÉ À 2022.** Initialement prévu du 21 janvier au 20 février, le recensement de la population a été annulé en raison du contexte sanitaire. L'enquête est reportée d'un an.

## MEMENTO

### Journaliste

Nathalie Tropée 02 99 74 10 10 ou redaction@lejournalddevitre.com

### Correspondants

Janzé, Brie, Corps-Nuds, Amanlis :

Jean-Yves Le Cadre 02 99 44 03 63 ou 06 70 19 12 21

jean-yves.le-cadre@wanadoo.fr

Martigné-Ferchaud, Forges-la-Forêt, Eancé, Chelun :

Véronique Brémond 02 99 47 83 50

bremond-veronique@orange.fr

Retiers, Arbrissel, Le Theil-de-Bretagne, Essé :

Jean-Yves Le Pape 06 83 93 09 58

jeanyves-lepape@orange.fr

Marcillé-Robert, Boistrudan, Coësmes, Thourie, Sainte-Colombe :

Contactez la rédaction au 02 99 74 10 10.

## PATRIMOINE. Des travaux de sécurisation à l'église

La ville de Janzé va engager des travaux sur l'église Sacré-Cœur pour créer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et sécuriser les combles.

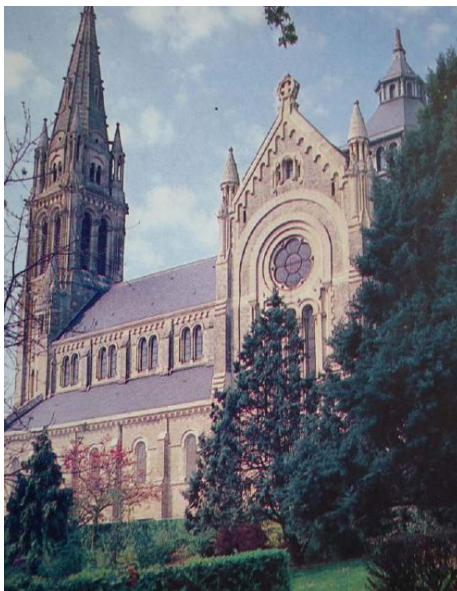
**JANZÉ.** La ville de Janzé a mandaté la société Accrochet pour réaliser un diagnostic portant sur l'accessibilité de l'église et la mise en sécurité des combles.

Actuellement, l'absence de protection collective ne permet pas l'accès aux combles, aux cloches et à la maintenance générale, ce qui représente une vraie contrainte pour l'entretien de ce bâtiment.

La municipalité envisage d'améliorer l'accessibilité de l'église en créant une rampe ainsi qu'une main courante et modifier la porte d'accès sur le côté ainsi que la mise en sécurité des combles en installant des passerelles, des garde-corps et des échelles à crinoline.

Pour l'ensemble du projet un financement de l'État à hauteur de 92 964 € est prévu ainsi qu'une dotation complémentaire de soutien à l'investissement local (DSIL) de 40 000 €. Cette dernière aide pourrait être augmentée grâce au plan de relance mis en place par l'État.

En effet, l'entretien du patrimoine fait partie des trois priorités définies dans le cadre de ce plan. Le coût prévisionnel s'élève à 209 604 € HT pour l'ensemble des travaux.



L'église du Sacré-Cœur à Janzé

du sanctuaire de Montmartre. En effet, elle fut consacrée au Sacré-Cœur le 27 juin 1880.

L'inspirateur en fut le chanoine Victor Rossignol originaire de Vitré, curé de cette paroisse d'avril 1871 à juin 1902. L'architecte chargé de réaliser cette œuvre grandiose fut Jules Mellet, devenu moine de Solesmes en 1884.

Pour combler le terrain très marécageux de la future église, 1 250 m<sup>3</sup> de pierres sont enfouis. La construction de cet édifice nécessite 1 900 m<sup>3</sup> de pierres.

Le 18 octobre 1874, Monseigneur Godefroy Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes pose la première pierre visible au chevet de l'église, et l'œuvre entreprise va s'étendre sur onze années.

Le 21 décembre 1885, l'église et l'autel principal sont consacrés par Monseigneur Place, archevêque de Rennes. La construction du clocher, majestueux, culminant à 67 mètres est achevée en 1887.

Les quatre cloches fondues au Mans, par la Maison Bollée et fils sont baptisées le 16 octobre 1888, par Monseigneur Goninard. La Nation pèse 1 250 kg, la Sainte Pierre : 1 350 kg, la Saint Martin : 2 100 kg et la Sacré-Cœur : 3 300 kg. La plus petite sonne actuellement l'angélus.

### Un peu d'histoire

L'église actuelle remplace les églises primitives de Janzé. Un acte de 1118 relate la fondation d'une église Saint-Martin de Janzé.

Celle-ci se trouvait à l'emplacement actuel de la mairie et le

cimetière l'entourait comme fréquemment à l'époque. Jusqu'en 1789 existait une petite église dans la rue portant ce nom. On peut encore y voir ce bâtiment.

L'église actuelle de style néo-roman remplace ces deux églises. Elle est contemporaine

## JANZÉ

## 5 QUESTIONS À HUBERT PARIS, MAIRE



(centre hospitalier et professionnels de santé, structures d'aide à domicile, gendarmerie), nous a permis d'être réactifs.

### 3. Comment s'est manifestée la solidarité des Janzéens ?

De cette année particulière, j'ai surtout envie de retenir l'esprit de solidarité et de générosité. Face aux difficultés, nous avons, tous ensemble, réussi à mettre en place des initiatives pour venir en aide aux autres. Je pense évidemment aux collectes d'équipements de protection fournis par les entreprises du territoire, aux couturières qui ont fabriqué des centaines de masques, aux bénévoles qui ont assuré un soutien aux personnes âgées. La mobilisation de tous a permis de nous inscrire dans une nouvelle dynamique. Cela doit être un atout pour bâtir le monde d'après Covid-19.

### 4. Et pour préparer l'avenir ?

En effet, nous devons nous tourner vers l'avenir et continuer de construire ensemble la ville de demain. En 2020, nous avons initié des investissements forts. Le Pôle enfance-jeunesse accueillera prochainement nos jeunes Janzéens. Les Restos du Cœur disposent de nouveaux locaux. Les lotissements communaux accueillent de nouvelles familles.

### 5. Quels sont les enjeux de ce mandat ?

Au cours de ce mandat, nous aurons à répondre à trois enjeux majeurs : la lutte contre le réchauffement climatique, l'usage du numérique dans notre quotidien et le défi lié au vieillissement de la population. Pour ce dernier enjeu, la reconstruction du centre hospitalier et la réalisation d'une résidence pour seniors sont en cours de réflexion.

### 1. Que retiendrez-vous de l'année 2020 ?

L'année 2020 a bousculé nos certitudes. La crise sanitaire a redistribué les cartes. Elle nous oblige aujourd'hui à nous questionner davantage sur le monde que nous voulons demain.

### 2. Face à la crise sanitaire, quelle a été la mobilisation des élus ?

En mars, les Janzéens m'ont à nouveau témoigné leur confiance lors des élections municipales. Avec mon équipe, nous nous sommes pleinement investis pour aider les Janzéens à faire face à la crise sanitaire : mise en place des protocoles sanitaires dans les écoles, distribution de masques, soutien à nos artisans et commerçants. Nous avons répondu présents et le dialogue permanent avec nos partenaires